

AGRO-SERVICE 2000 RIGNAC
ZA DES VIEILLES VIGNES
LIEU-DIT LE CAUSSE
46500 RIGNAC

T : 05 65 40 40 40
F : 05 65 11 45 25

SIRET 433159 290 00280

AGRO - SERVICE

La Ruralité Passionnément

www.agroservice2000.com

MONSIEUR PARANT XAVIER

LES SOLES
46500 ALVIGNAC
FRANCE

N° de TVA FR46377671904

FACTURE N° 19143413

N° Client : 115816

Date : 31/03/2025

Page 1 / 2

N° DP		19047535	Date	31/03/2025		
Succursale créditée		19 - GRAMAT				
Quantité	Référence	Désignation	Prix Unit HT	Remise	P.U. Net	Montant HT
2	LSA 021.02-0751922	ECO PALOX PLEIN 1200X1000X785 3SEM	169,00		169,00	338,00
2	LSA 021.02-2229026	COUVERCLE PALOX 1200X1000 RENFORTS	59,00		59,00	118,00
1	LSC 011.03-0427175	TRAVERSE DE CUVE M20X27 F15X21	7,80		7,80	7,80
1	LSC 011.03-0427175	TRAVERSE DE CUVE M20X27 F15X21	7,80		7,80	7,80
1	LSA 011.03-2440373	VANNE 1/4T.DF.20X27 ACS	10,30		10,30	10,30
1	LSA 011.03-2440373	VANNE 1/4T.DF.20X27 ACS	10,30		10,30	10,30

Tous les 120€TTC d'achat sur la sélection Journées Commerciales de Printemps						
du 20 mars au 14 avril 2025,						
Recevez 20€TTC dans la limite de 5 bons d'achat par facture.						
Bons d'achats différés à recevoir par mail à partir du 22/04/2025						
et à valoir jusqu'au 15/06/2025, uniquement sur les produits						
libre-service en magasin						
(en stock et sur commande), hors matériels, roulants et autres						
opérations spéciales.						
En cas de commande pendant la période des Journées Commerciales de Printemps, les bons d'achats sont générés si et seulement la totalité						
de la commande est réglée ;						
Aucun bon d'achat ne sera attribué en cas de règlement incomplet						
d'une commande liée à la sélection Journées Commerciales de Printemps						
du 20 mars au 14 avril 2025						
Conditions d'utilisation du 22/04/25 au 15/06/2025 :						
1 bon d'achat de 20€ TTC par tranche de 100€ TTC facturés et dans						
la limite de 3 bons par facture						

***** 80.00 Euros						
Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises						
livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal						
et intérêts, mais l'acheteur en devient responsable dès leur remise						
matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques.						

IBAN : FR7618715002000800333066103 - CEPAFRPP871 - En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera facturée et les sommes facturées entraîneront des pénalités de retard égales à trois fois le taux de l'intérêt légal

Agro Service 2000 - Société par Actions Simplifiées au capital de 5 392 000€ - 2, Rue Émile Duclaux - 63360 Saint-Beauzire - Tél. +33 4 73 52 78 78
SIRET : 433159 290 00363 - APE : 4661Z - RCS Clermont-Ferrand : 433 159 290 - N°Intracom : FR 19 433 159 290

Imprimé par : 19MELDUR

AGRO-SERVICE 2000 RIGNAC
ZA DES VIEILLES VIGNES
LIEU-DIT LE CAUSSE
46500 RIGNAC

T : 05 65 40 40 40
F : 05 65 11 45 25

SIRET 433159 290 00280

AGRO - SERVICE

La Ruralité Passionnément

www.agroservice2000.com

MONSIEUR PARANT XAVIER
LES SOLES
46500 ALVIGNAC
FRANCE

N° de TVA FR46377671904

FACTURE N° 19143413

N° Client : 115816

Date : 31/03/2025

Page 2 / 2

CARTE BANCAIRE
CREDIT AGRICOLE
CENTRE FRANCE
A0000000421010
CB
LE 31/03/25 A 10:20:59
AGRO SERVICE 2000
RIGNAC
46500
0865055
16806
43315929000280
#####8786
1BB152AB347330FE
001 000005 60
C @
NO AUTO: 213013
MONTANT: **590,64 EUR**

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER
MERCI AU REVOIR
21042339

TVA%	Montant HT	Remises
------	------------	---------

Montant TVA	Montant TTC
-------------	-------------

Echéance	000N00 - NET-COMPTANT
590,64	A échéance au 31/03/2025 par CARTE BANCAIRE

Total HT	492,20
Total TVA	98,44
Total TTC	590,64
Devise	EUR

...

IBAN : FR7618715002000800333066103 - CEPAFRPP871 - En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera facturée et les sommes facturées entraîneront des pénalités de retard égales à trois fois le taux de l'intérêt légal